Réunion du mardi 3 novembre 2026
Procès-verbal n° 10

Président	M. Philippe BARRITAULT
Présents	Mme Patricia PATRAULT, MM. Christian DUVERGER, Sébastien GAGNAIRE, Frédéric TURBEAU et Christian SAVIGNY
Excusée :	Mme Sylvie TESSEREAU

****

Le PV n°9 de la saison 2026 – 2027 est adopté sans modification.

****

DATES A RETENIR

- **Samedi 7 novembre** : Journée Football Diversifiée U11. Documents d'organisation transmis aux clubs
- **Samedi 14 novembre** : 2ème phase U11

UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2026

1) **PEF**
L'engagement est à effectuer sur Footclubs.
« Projet Clubs » → « Développer son club » → « Projet éducatif » → « Programme Educatif Fédéral »

2) **Les Défis sportifs**
Les documents ont été transmis par mail

3) **L'organigramme**
Le document a été transmis par mail.

La Commission rappelle que les 3 éléments ci-dessus sont **des critères incontournables**, qui comme son nom l'indique, sont **obligatoires pour être éligibles au classement du Challenge Départemental Jeunes.**

4) **Date limite engagement Futsal**

DIVERS

- **L'utilisation de la FMI est obligatoire**
En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis uniquement par mail au District le lundi impérativement sous peine d'amende reconduite jusqu'à réception de ceux-ci.

  Plusieurs clubs n'ont pas utilisé la FMI en ce début de saison, la Commission sanctionnera toute non-utilisation qui ne sera pas dûment justifiée par un rapport FMI.

- La Commission demande de bien noter les noms et numéros de licence des éducateurs et dirigeants présents sur le banc touche et de veiller à bien inscrire les numéros de licence et non les numéros de personne sur les feuilles de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS
05 49 61 17 35

REPORT DE MATCHS

Saison 2026-2027: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS							
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	D1	6	21/11/26	79483751	Gj 3 Vallées 86 (1) // **Gj Foot Sud 86 (1)**	Coupe Nouvelle Aquitaine U15	28/11/26
U15 D2	B	6	21/11/26	79483721	**Neuville (2)** // Buxerolles (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine U15	28/11/26

SAISON 2026 - 2027 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS								
Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U17	D	3	17/10/26	79398720	Mirebeau/ASM (2)	Gj Antoigné Ingrandes (1)	Coupe Gambardella	28/11/26

*Date limite pour jouer les matchs. Il est possible d'avancer les rencontres après accord entre les clubs.

CHAMPIONNAT U17

FORFAITS

Match n°79483668 : Gj Dissay Beaumont (1) – Gj Montasèvres (2) en poule D du 31/10/26
Match non joué. Nombre de joueurs insuffisant pour l'équipe du Gj Montasèvres.
Forfait de l'équipe du Gj Montasèvres (2) (avec déplacement)
Amende de 25€ au Gj Montasèvres
Les frais de déplacement de l'arbitre de la rencontre, DAUBA Romane (17€88), et de son observateur GROLLEAU Gilles (30€) seront à la charge du Gj Montasèvres

Match n° 79483682 : GJ Avenir 86 (2) – Buxerolles (1) en poule D du 07/11/26
Courriel du Gj Avenir 86 déclarant le forfait général de son équipe 2.
Amende de 25€
Remarque : s'agissant d'un forfait général de l'équipe du Gj Avenir 86 (2), veuillez noter que les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

CHALLENGE U17

FORFAIT

Match n°79397355 : Gj Antoigné Ingrandes (1) – Gj Avenir 86 (1) en poule D du 11/11/26
2ème forfait de l'équipe de Gj Avenir 86 (1) (sans déplacement)
Forfait non amendé car annoncé plus d'une semaine avant la rencontre

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS 05 49 61 17 35

U11 ET U7-U9

- Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.
- **L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30 pour les U11 et 10h pour les U7-U9.**

Les feuilles de plateaux et de licences à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes » et sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

RAPPEL :
Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- **En cas de défection de prévenir le responsable du plateau et d'envoyer un mail au District.**
- De donner sa feuille de licences au club organisateur, avant le début du plateau

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

-
- Envoi tardif des documents :10€ (renouvelé toutes les semaines jusqu'à réception)
- Non inscription de la licence : 10€/licence
- Participation d'un joueur non licencié : 62€
- Totalité des licences manquantes :50€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

U11

La 2ème phase débutera le samedi 14 novembre 2026 (une journée de Football Diversifiée est prévue le samedi 7 novembre). Le calendrier est publié.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

Toute transmission tardive des documents demandés sera amendée et ce jusqu'à réception dès la deuxième journée (03/10/26).

Plateau U7-U9 / Phase 1

Documents manquants à envoyer au plus tard le 09/11/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.

Plateau du 03/10/2026 :

Secteur 8 à Valdivienne
La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **09/11/26 :**

- Les feuilles de licences des joueurs U6-U7 et U8-U9 présents au plateau
- La feuille bilan U9

Amende de 20€ au club de Valdivienne

Plateau U10-U11 / Phase 1

La Commission demande au club de bien inscrire le nom de l'équipe sur le document des licences

Documents manquants à envoyer au plus tard le 09/11/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS 05 49 61 17 35

Plateau du 26/09/2026 :

Niveau 2 - Poule D site 1 à Buxerolles
La commission demande au **GJ Sud Haut Poitou** les documents suivants avant le **09/11/26 :**
- Les feuilles de licences des joueurs présents sur le plateau

Amende de 20€ au club de GJ Sud Haut Poitou

Plateau du 03/10/2026 :

Niveau 2 - Poule D site 1 à Buxerolles
La commission demande au **Gj Sud Haut Poitou** les documents suivants avant le **09/11/26 :**
- Les feuilles de licences des joueurs présents sur le plateau de équipes de Gj Sud Haut Poitou

Amende de 20€ au club de GJ Sud Haut Poitou

Plateau du 10/10/2026 :

Niveau 1- Poule B au Stade de la Montée Rouge à Châtellerault
La Commission demande au club de **SO Châtellerault** les documents suivants avant le **09/11/26** :
- Les feuilles de licences des joueurs du SO Châtellerault et du Stade Poitevin présents sur le plateau

Amende de 20€ au club de SO Châtellerault
Courriel du Stade Poitevin :
La commission retire l'amende de 20€ ; les documents ayant été déposés au club recevant le jour du plateau.

DIVERS

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAULT **La Secrétaire : Patricia PATRAULT**

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS 05 49 61 17 35